Vénissieux (69) : après les émeutes, les agents de la police municipale seront en grève reconductible et illimitée ce jeudi 13 juillet pour réclamer le port d'armes de catégorie B (pistolets, fusils…) ; la maire PC s'y oppose

09/07/2023 à 16h51



Les agents de terrain de la police municipale de Vénissieux (Rhône) souhaitent être équipés d'armes de catégorie B depuis les émeutes survenues après la mort de Nahel. La totalité des agents de terrain de la police municipale de la ville seront en grève ce jeudi 13 juillet, jour des feux d'artifices pour la Fête nationale. Cette grève a été lancée par le syndicat Force ouvrière, mais tous les agents de terrain prévoient d'y participer, qu'ils soient syndiqués ou non. Les agents ont donc décidé de se mettre en grève à partir de jeudi. Elle sera reconductible et illimitée.

Lors des émeutes survenues après la mort de Nahel, leur poste

de police avait été pris d’assaut par un groupe. Affirmant avoir eu peur lorsqu’ils étaient à l’intérieur, les agents réclament aujourd’hui de pouvoir être équipés d’armes de catégorie B, afin de se protéger en cas de danger. Cela concerne les armes à feu de poing (pistolet, revolver) et armes à feu d’épaule (fusil, carabine).

Si la maire Michèle Picard (PC) a reçu le représentant syndical de Force ouvrière pour évoquer ce sujet, la ville ne compte pas accéder à cette demande.

.BFM Lyon